



**À TOUT INTÉRESSÉ
DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE
CONFORMÉMENT AU RÈGLEMENT DE ZONAGE
NUMÉRO 124-2010**

Prenez avis que le 6 mai 2019, dans la salle des délibérations du conseil, à l'hôtel de ville, situé au 2, place de l'hôtel de ville, à compter de 19h, se tiendra une séance du conseil municipal de la municipalité de Frelighsburg, au cours de laquelle toute personne intéressée pourra se faire entendre relativement aux demandes de dérogations mineures suivantes:

NATURE ET EFFETS DES DEMANDES :

- La dérogation mineure vise à rendre conforme l'agrandissement d'un bâtiment agricole avec une marge de recul arrière de 3,41 mètres, réglementaire aux dispositions du règlement de zonage 124-2010, concernant la disposition relative aux marges de l'annexe B, qui stipule que la marge de recul arrière minimale des bâtiments agricoles est de 16 mètres.
- La dérogation mineure vise à rendre conforme l'agrandissement d'un bâtiment agricole avec une marge de recul latérale de 5,44 mètres, réglementaire aux dispositions du règlement de zonage 124-2010, concernant la disposition relative aux marges, de l'annexe B, qui stipule que la marge de recul latérale minimale des bâtiments agricoles est de 10 mètres.
- La dérogation mineure vise à rendre conforme l'espace des bâtiments agricoles bâtis sur la propriété de 17,1%, réglementaire aux dispositions du règlement de zonage 124-2010, concernant la disposition relative à l'espace maximal bâti de l'annexe B, qui stipule que l'espace maximal bâti pour les bâtiments agricoles est de 10%.

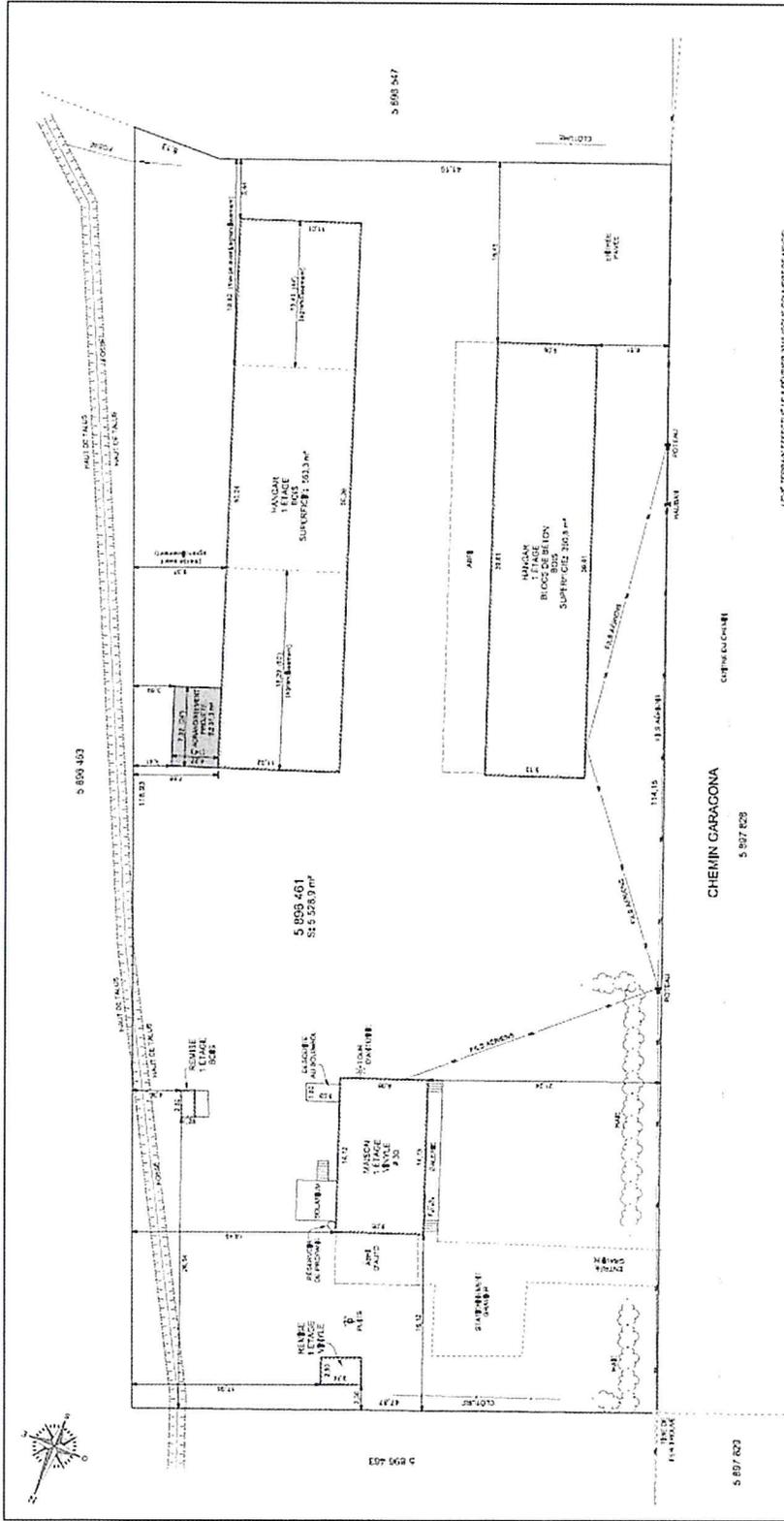
IDENTIFICATION DU SITE CONCERNÉ

Adresse : 30, chemin Garagona
Lot no. 5 896 461 du cadastre du Québec

Toute personne intéressée pourra se faire entendre par le conseil relativement à cette demande.

**DONNÉ À FRELIGHSBURG CE VINGT-TROISIÈME JOUR DU MOIS D'AVRIL
DEUX MILLE DIX-NEUF.**

Anne Pouleur
Directrice Générale
Secrétaire-trésorière



LE PLAN DÉMONSTRÉ EST LE PLAN EN VIGUEUR À LA DATE DE LA DÉCLARATION.

Créer votre plan de lotissement en 3 clics sur le web.

LOT(S) 1 5 808 467
CADASTRE 1 DU QUÉBEC
CIRCONSCRIPTION FONCIÈRE 1 MISSISSOUI
MUNICIPALITÉ 1 FRELIGHSBURG

PLAN DE LOCALISATION

COMMUNALE LE 27 FÉVRIER 2012

BERNARD TREMBLAY
 INGÉNIEUR GÉOMÈTRE
 1000, RUE SAINT-JACQUES
 1000, RUE SAINT-JACQUES
 1000, RUE SAINT-JACQUES
 1000, RUE SAINT-JACQUES

ANCIENNE DÉLIMITATION

DATE DE LA DÉCLARATION

UNITE: mètre

COUSSEUR: 29 167

ANNÉE: 2012

TABEAU DE SUPERFICIE

BÂTIMENT	SUPERFICIE OCCUPEE	SUPERFICIE GLOBALE	% OCCUPE
HAYGAR #1	380,8 m²	5 528,9 m²	6,527
MANÈGE À ADRESSEMENT PROJETE	584,6 m²	5 528,9 m²	10,5735
MARSHET REVERSE	131,1 m²	5 528,9 m²	2,3712
TOTAL	1 096,5 m²	5 528,9 m²	19,4704

CHEMIN CARACONA

5 807 828

CHENIL

5 807 828